



Conseil
d'administration du
Parc du 5 juillet
2021

et inauguration du
refuge de Prariond

Communiqué de presse

Ce lundi 5 juillet s'est tenu le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise au centre de congrès de Val d'Isère.

Lors de cette séance, le conseil a validé la proposition du groupe de travail sur les sports de nature. **Celle-ci visait à proposer des modalités de sélection des compétitions sportives en cœur de Parc, au-delà du respect de la réglementation, quand le nombre de demande excède le plafond de 10 défini par les textes.**

Parmi les principales propositions, on peut citer la création d'une commission collégiale visant à classer les différentes manifestations selon des critères validés par le CA, mais aussi l'instruction des demandes 2 ans avant la date de la manifestation, pour faciliter l'organisation des pétitionnaires. (À titre exceptionnel, cette année, seront instruites les demandes pour 2022 et 2023).

Le protocole *Bien vivre ensemble en Vanoise*, mis en place en 2017 suite à l'audit-médiation du conseil départemental connaît une nouvelle étape : après 5 ans de travail pour les 17 chantiers identifiés avec les élus et partenaires locaux, les administrateurs ont le calendrier des travaux à venir. Ils ont partagé les recommandations du prestataire, enrichies de celles du Bureau du CA, à savoir de consolider l'acquis, de faciliter l'appropriation par les habitants et de rester dans des projets très concrets. **Un séminaire sera organisé à l'issue de l'installation du nouveau conseil d'administration, fin 2021 pour valider sa nouvelle feuille de route.**

Les administrateurs ont également pu prendre connaissance des opportunités techniques et politiques de la création dans le Parc, d'une **réserve internationale de ciel étoilé (RICE)**. Une RICE est un territoire jouissant d'un ciel étoilé de qualité exceptionnelle et qui fait l'objet d'une valorisation à des fins scientifiques, éducatives, culturelles, touristiques. Un travail de stage a mis en évidence le réel potentiel de la Vanoise pour une valorisation de la nuit, tout en insistant sur l'importance d'un portage par le territoire, accompagné techniquement par le Parc.

Cette séance a également été l'occasion, pour les communes de Peisey-Nancroix et des Belleville, de renouveler chacune leur **engagement dans la charte du Parc** par la signature d'une nouvelle convention de partenariat, avec un programme d'actions pour 5 ans. Une étape qui confirme le bilan positif des premières conventions menées dans un esprit permanent de « faire ensemble ».

L'ensemble des administrateurs ont aussi vivement salué **l'important travail accompli**, en particulier pour rétablir la confiance entre le Parc et le territoire, par la présidente Rozenn Hars, dont le mandat s'achève, en binôme avec Eva Aliacar, qui quitte le Parc après 5 ans à la tête de l'établissement.



Le conseil a été précédé en matinée de l'**inauguration du refuge de Prariond** (2324 m d'altitude), entièrement réhabilité, dans le cadre de la politique de modernisation et de transition énergétique des refuges du Parc. En présence de nombreux élus, en particulier du Président du conseil départemental de la Savoie et du Maire de Val d'Isère, du préfet de la Savoie, des entreprises et de l'architecte Gaston Muller, ce rendez-vous a permis une rétrospective sur ce chantier d'altitude mené de 2018 à 2020, dans des conditions particulières, entre intempéries et crise sanitaire (*voir dossier de presse joint*).

L'inauguration a été suivie de la présentation du *partenariat (voir plus bas) entre le fabricant de vêtements **outdoor Lagoped** et de la **compagnie des guides de Vanoise**, en faveur de l'environnement et de la sauvegarde du lagopède en Vanoise.



Inauguration du refuge de Prariond © PNV - Christophe Gotti



Conseil d'administration du Parc © PNV - Samuel Cado

***Partenariat entre Lagoped et la Compagnie des guides de la Vanoise**

Les deux partenaires partagent les valeurs communes de la montagne et la volonté d'un développement durable. Lagoped habille les guides de haute montagne et les accompagnateurs en moyenne montagne dans leur métier. Dans le cadre du partenariat signé avec Lagoped à l'occasion de l'inauguration du refuge de Prariond, la Compagnie de la Vanoise s'engage à collecter les tenues usagées des professionnels. De son côté, Lagoped s'engage à les recycler afin de créer à nouveau du fil qui servira à la fabrication de nouveaux vêtements. Pour chaque tenue collectée, Lagoped reverse 20 € à la caisse des secours de la Cie de la Vanoise et 10 € pour les programmes de sauvegarde du lagopède menés par le Parc national de la Vanoise. Ensemble ils réduisent la pression exercée sur la nature et révolutionnent les standards de la durabilité.

Lagoped

La société Lagoped est née dans les Alpes françaises en 2017 de la rencontre de 3 passionnés de grands espaces, avec l'ambition de révolutionner les vêtements outdoor. Les fabriquer à partir de matières recyclées devient leur obsession pour créer la marque outdoor la plus durable au monde. Lagoped veut réintroduire la Nature dans l'Humain et lui rendre ce qu'elle nous donne quand nous l'explorons. Afin de réduire notre pression sur la Nature, Lagoped utilise exclusivement des matières recyclées et fabrique tous ses vêtements entièrement en Europe.



Christophe Cordonnier, co-fondateur de Lagoped, Eva Aliacar, directrice du Parc national de la Vanoise et Éric Charamel de la Compagnie des guides de la Vanoise

© PNV - Christophe Gotti